

République Française

-----  
Département de la Seine-Maritime  
-----

## COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

-----  
Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal  
du 19 juin 2023  
-----

Délibération N°17 du 19 juin 2023

Date de convocation      Etaient présents : (15)  
13.06.23

Maryline Fournier, Maire  
Michel Ménager, Carole Dufils, Philippe Gautrot, Dominique Paul, Serge  
Planchon, Adjoint,  
Pascal Ancelot, Olivier Artur, Benoit Boudet, Emmanuelle Duplessis Yaha,  
Anne-Lise Gripon, Patrick Jouen, Julien Ménard, Isabelle Poulain, Gérard  
Sadé.

Nombre d'élus :  
En exercice : 23  
Présents : 15  
Votants : 22

Etaient Excusés : (8)

Christine Delcroix ayant donné délégation à Patrick Jouen, Mickael  
Lefebvre, Isabelle Normand ayant donné délégation à Maryline Fournier,  
Céline Obin ayant donné délégation à Emmanuelle Duplessis Yaha,  
Véronique Obin ayant donné délégation à Gérard Sadé, Guy Sénécal  
ayant donné délégation à Philippe Gautrot, Rachida Slamani ayant donné  
délégation à Isabelle Poulain, Arlette Vivet ayant donné délégation à  
Michel Ménager.

-----  
Secrétaire de séance : Philippe Gautrot  
-----

### NORMANDIE IMPRESSIONNISTE

#### Retrait du groupement d'intérêt public

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Maryline Fournier, Maire

Rappelle que par un courriel en date du 07 octobre 2022 la commune d'Arques-la-Bataille  
avait fait savoir au Groupement d'Intérêt Public » sa volonté de s'en retirer.

Ce retrait a été acté par délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du GIP du 14  
décembre 2022. Pourtant les services préfectoraux demandent une délibération de l'organe  
délibérant validant ledit retrait.

Le conseil municipal d'Arques la Bataille après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Valide cette décision de retrait du GIP « Normandie Impressionniste »

Pour extrait conforme  
Maryline Fournier, Maire

Séance du 19 juin 2023 - Page 1 sur 1

